PACA
Axe 2 : STRATEGIE, MANAGEMENT ET ORGANISATION

Compétences Clés - Dispositif « 4C » [240023]

Contexte

En réponse aux objectifs des récentes réformes sur la santé : Ma Santé 2022, Loi transformation de la fonction publique du 6 août 2019, Ségur de la Santé. L'ANFH crée le dispositif 4C : des Clés pour des Connaissances, des Compétences, une Carrière. À travers le dispositif 4C, en valorisant la certification et la qualification, l'ANFH accompagne toujours au plus près l'évolution des compétences des agents de la FPH.

Objectifs

- Accompagner le développement des compétences clés dans les métiers de la Fonction publique hospitalière
- Prioriser l'accès à la formation pour les publics qui en sont les plus éloignés

Ce dispositif s'articule autour de 3 axes principaux :

Le premier, sensibilisation, vise l'appropriation de la problématique par l'ensemble des acteurs susceptibles d'orienter vers le dispositif. Le deuxième axe, professionnalisation des acteurs et repérage, a pour objectif d'aider l'ensemble des acteurs qui repèrent, orientent ou accompagnent les agents. Enfin, le parcours de formation agent comporte une phase de positionnement et un parcours de formation adapté aux besoins de l'agent et de son établissement.

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

- Sandrine CHEVALIER - 04.91.17.71.24 - s.chevalier@anfh.fr

https://www.anfh.fr/thematiques/competences-cles-dispositif-4c

Exercice
2025

Code de formation
2.17

Nature
AFR

Organisé par
ACPM

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **Positionnement**
  Durée : N/C
- **Formation - parcours renforcé pour les agents relevant des degrés 1 et 2 du cadre de référence ANLCI**
  Durée : N/C
- **Formation - parcours renforcé pour les agents relevant des degrés 3 et 4 du cadre de référence ANLCI**
  Durée : N/C
- **Certifications Cléa et Cléa numérique**
  Durée : N/C